



---

## Contribution de l'AFINEF à la Concertation nationale sur le numérique pour l'éducation

---

### 1) APPRENTISSAGES ET RÉUSSITE

#### Le numérique au service de la réussite de tous

Le numérique contribue à l'amélioration des apprentissages en permettant une **plus grande implication des élèves**, en apportant une **forte interactivité**, des **contenus très riches** et des possibilités de **personnalisation**.

En ce qui concerne plus spécifiquement les Ressources Numériques pour l'Enseignement (RNE), elles viennent compléter et enrichir les ressources pédagogiques existantes, **dans toutes les disciplines** et pour **tous les niveaux scolaires**. Elles prennent des **formes multiples** : ressources documentaires, manuels numériques, applications pédagogiques ou didactiques, outils de création, etc.

Elles permettent également de mieux prendre en compte les problématiques liées au **décrochage scolaire** ainsi que celles liées au **handicap**.

#### Implication des industriels et réflexion globale

Les industriels du numérique dans l'éducation sont **des acteurs engagés** dans cette dynamique. Ils accompagnent l'émergence des nouvelles technologies et participent à l'amélioration des usages en développant des outils toujours plus en adéquation avec les attentes de leurs utilisateurs :

- à la croisée des chemins entre scientifiques et utilisateurs,
- sollicités par les académies pour accompagner au quotidien l'expérimentation des outils numériques,
- en prise directe avec les utilisateurs sur le terrain.

Ils mènent **une réflexion globale**, portant sur les équipements en matériel informatique, les solutions logicielles et les ressources numériques.

La réussite réside en effet dans une combinaison harmonieuse de ces différents éléments. Les équipements et les ressources sont **au service de la pédagogie**, et non l'inverse.





## 2) PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

### Pratiques pédagogiques, matériels et ressources

Avant de renouveler et de diversifier les pratiques pédagogiques, le numérique doit déjà conforter et enrichir les pratiques actuelles porteuses de réussite. Il doit **s'inscrire dans la continuité** de l'existant bien plus que dans la rupture. Dans le cas contraire, il risque de démobiliser beaucoup d'enseignants pourtant prêts à s'engager.

**En ce qui concerne les matériels**, l'AFINEF souligne l'importance de tenir compte des niveaux scolaires, des disparités territoriales (urbain/rural par ex), du contexte spécifique de l'établissement, de mettre en œuvre une **synergie** avec les équipements existants et de réfléchir à la **complémentarité des usages**. Ceux-ci peuvent être "collectifs" (échanges ou recherches menés par un groupe ou l'ensemble de la classe) ou individuels (exercices d'application, d'entraînement, d'évaluation ; révision individuelle ; remédiation, etc.) et faire appel à des supports matériels variés.

Il paraît donc nécessaire d'exclure tout projet d'envergure nationale et mono constructeur comme cela a été le cas pour le TO7 dans le cadre du *Plan Informatique pour tous* en 1985.

A l'inverse, l'AFINEF propose d'innover dans les modalités, en privilégiant un cadrage technique et fonctionnel permettant à tous les constructeurs et consortiums de répondre à des marchés publics pilotés par les collectivités locales, auxquels l'État pourra abonder.

Ce cadrage doit être différent pour un équipement en école primaire et un équipement en secondaire mais dans tous les cas, pour l'AFINEF, le matériel doit rester la propriété de la collectivité (enjeu de responsabilité, de maintenance...).

Les professionnels du secteur se tiennent à la disposition des pouvoirs publics pour les assister dans la définition du cahier des charges des matériels considérés.

En ce qui concerne les ressources, un point capital ressort de toutes les enquêtes d'usages : les enseignants doivent pouvoir les **choisir librement** en fonction de leurs besoins, de leur pratique pédagogique et du matériel dont ils disposent. Ce choix leur sera facilité s'ils disposent d'un **portail unique de présentation des ressources** disponibles. Quant à l'achat de ces ressources, il faut un dispositif de commande à la fois simple pour l'utilisateur et rigoureux dans la gestion et le suivi des budgets dédiés ("droit de tirage" ou fléchage strict des dépenses) afin d'éviter toute dérive dans l'utilisation de ces crédits.

### Formation

Le numérique dans l'enseignement ne peut être efficace que s'il s'accompagne d'un **effort important de formation des enseignants**. Sans se substituer à l'Éducation Nationale, les industriels peuvent y contribuer :

- en apportant aux enseignants leur **concours technique et pratique** dans l'utilisation des contenus et outils ;
- en mettant des outils et des ressources à **disposition des formateurs** (sous forme de prêts par exemple) ;
- en étant à **l'écoute des remontées** du terrain pour adapter et modifier les outils et ressources proposées.





## Une approche souple et modulaire

Le regroupement des industriels au sein de l'AFINEF exprime leur vision quant à la nécessité, forgée par l'expérience, de :

- **partir des attentes** des acteurs du terrain (promouvoir et valoriser les projets d'établissements numériques, bassins d'établissements, projets d'enseignants)
- s'assurer que le déploiement des équipements **s'accompagne systématiquement de contenus** afin d'en intensifier l'usage et d'augmenter la performance de l'enseignement.

## 3-4) COMPÉTENCES DE DEMAIN / RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

### École et "digital natives"

La France a accumulé un grand retard en matière de numérique dans l'Éducation, ce qui la positionne dans les dernières places des pays de l'Union Européenne. Le fait que les élèves soient des "digital natives" ne signifie pas qu'ils aient une compréhension et une maîtrise totale et spontanée des outils et des ressources numériques avant tout limitées à des usages quotidiens non-scolaires.

L'école a donc un rôle considérable à jouer : le numérique et en particulier les RNE (Ressources numériques pour l'Enseignement), en étant partie prenante de tous les apprentissages, contribue à **intégrer TOUS les élèves** dans la société numérique, d'une manière progressive, structurée et cohérente (et pas d'une façon anarchique et parcellaire, par la seule pratique des jeux vidéos ou d'une consommation peu raisonnée des réseaux sociaux). Elles les **préparent aux métiers de demain** et jouent un rôle majeur dans la **réduction de la fracture numérique**.

### Codage et enseignement de l'informatique

L'**initiation au codage** et le développement de l'**enseignement de l'informatique** peuvent contribuer à l'acquisition des "compétences de demain", à condition que cela se fasse dans le cadre d'une réflexion globale sur le système éducatif et en complémentarité avec les autres enseignements.

### Lier scolaire et extra-scolaire

Enfin, le format dématérialisé et de plus en plus multi-supports des RNE favorise la "**mobilité**" (ATAWAD : « *anytime, anywhere, any device* »). Elles apportent souplesse et innovations dans les apprentissages ainsi que dans les choix de parcours pédagogiques. Elles tissent aussi **un lien entre temps scolaire et temps extra-scolaire** et peuvent ainsi contribuer à la réduction des inégalités.





## 5) OUVERTURE DE L'ÉCOLE

### Une société de plus en plus numérique

Le numérique a **modifié profondément tous les secteurs** de la société et de la vie professionnelle. N'importe quel artisan, commerçant, travailleur individuel, etc., se pose aujourd'hui la question de la communication dématérialisée et de sa présence sur le Net. L'école ne doit pas rester à l'écart de ce mouvement de fond.

L'AFINEF peut accompagner l'État dans ses missions de sensibilisation et de formation au numérique auprès des enseignants et plus largement de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. De la même façon, l'AFINEF se met à la disposition de la communauté éducative pour renforcer et développer toute initiative pouvant contribuer à une meilleure **compréhension des milieux professionnels** et de la vie des entreprises de notre secteur d'activités (structuration de la filière, orientation, etc.).

### Rôle des collectivités

L'ouverture de l'école sur son territoire passe par le renforcement de ses liens avec les collectivités parties prenantes de son engagement dans le numérique. L'AFINEF préconise la généralisation des échanges entre Directions des services communaux, départementaux, régionaux d'une part, Rectorats et Directions départementales de l'Éducation nationale d'autre part.

### Valoriser la filière industrielle

La création de l'AFINEF, la tenue de ses Assises, les multiples propositions formulées par ses représentants pour dynamiser la filière, témoignent de la forte implication des industriels. L'AFINEF soutient l'ambition du président François Hollande en faveur d'un grand plan numérique pour l'école. Elle constitue un partenaire naturel de l'écosystème ouvert aux échanges et à la collaboration.

En inscrivant son action dans la durée, en encourageant le déploiement en cohérence des équipements matériels et des ressources numériques pour l'enseignement, en veillant à la clarification du rôle des « acteurs industriels publics » et au développement des savoir-faire français à l'étranger, l'État contribuera à structurer la filière et développer son marché tout en répondant à son ambition numérique dans l'éducation.

**Hervé Borredon**

Président de l'AFINEF

